



Regroupement des organismes  
communautaires de la région 03  
1577, 3<sup>e</sup> avenue  
Québec (Qc)  
G1L 2Y4  
418-524-7111

JE TIENS À MA  
COMMUNAUTÉ



JE SOUTIENS LE  
COMMUNAUTAIRE

## Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

### Étude des crédits en santé et services sociaux Le ROC 03 déplore le faible taux d'indexation du PSOC annoncée pour 2013-2014

**Québec, 18 février 2013** – Le Regroupement des organismes communautaires de la région 03 (ROC 03) juge nettement insuffisantes les sommes dévoilées la semaine dernière, lors de l'étude des crédits du ministère de la santé et des sociaux. Le faible taux d'indexation alloué au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) pour l'année financière en cours représente, encore une fois, un appauvrissement des organismes communautaires en santé et services sociaux (OCASSS).

« Le Parti Québécois nous répète depuis la dernière campagne électorale, qu'il reconnaît la nécessité d'investir davantage dans le financement récurrent des OCASSS. Comment peut-il, une fois au pouvoir, proposer une indexation de 1,6%, alors que l'IPC a été de 2,1% en 2012. », a souligné Karina Bédard, administratrice du ROC 03 (Cuisines collectives Beauport). Les organismes de la région, comme ceux de partout en province, ne cessent de rappeler au gouvernement l'urgence d'augmenter le financement alloué aux organismes communautaires.

En continuant d'indexer l'enveloppe financière des OCASSS en dessous du taux de l'IPC (comme c'est le cas depuis plusieurs années), il est clair que le gouvernement du Québec continue d'amener les organismes devant une impasse en ce qui concerne le maintien de leurs activités et services. « Les organismes ne cessent de se serrer la ceinture. Le gouvernement doit maintenant faire sa part et aller chercher les sommes nécessaires pour leur assurer un financement stable et récurrent », rappelle Vicky Brazeau, directrice du ROC 03.

#### Quelques bonnes nouvelles

Le ROC 03 se réjouit cependant de l'ajout de 10 millions \$ par année pour les organismes communautaires en soutien à domicile aux personnes âgées, de l'enveloppe de 1,1 millions \$ allouée aux ressources pour hommes, ainsi que la reconduction de sommes pour les organismes communautaires en déficience intellectuelle et déficience physique. Bien que ces montants sont de bonnes nouvelles pour les organismes concernés, il est clair qu'ils ne tiennent pas compte de la multitude des secteurs d'activités desservis par les OCASSS de la province. L'actuelle attribution de nouvelles sommes dans le PSOC ne bénéficie qu'à une faible proportion d'organismes communautaires.

#### Le ROC 03

Regroupement sans but lucratif qui représente près de 200 organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux de la région de Québec. Différents buts et objectifs lui reviennent,

dont la défense et la promotion du développement et des intérêts des organismes communautaires autonomes, populaires et bénévoles, ainsi que des populations qu'ils desservent.

-30-

Informations : Alexandre Bougie  
Responsable des communications  
[communications@roc03.com](mailto:communications@roc03.com)  
Bureau : 418.524.7111  
Cellulaire : 418.561.1002

Sources :	Vicky Brazeau Directrice du Roc 03  Karina Bédard Cuisines collectives Beauport
-----------	---